



Strasbourg, le 27 mars 2020

Mesdames et messieurs les présidents,
Mesdames et messieurs,

Au lendemain de nouvelles séances de travail avec les acteurs économiques d'une part puis avec les élus départementaux et communautaires de la région d'autre part, nous souhaitons vous remercier vivement de votre mobilisation afin d'apporter à l'ensemble des acteurs de l'économie régionale des solutions adaptées aux difficultés rencontrées du fait de la crise inédite à laquelle nous sommes confrontés.

Ainsi que l'a rappelé Agnès PANNIER-RUNACHER, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, à l'occasion de l'audio conférence des acteurs économiques de ce jeudi 26 mars, deux objectifs sont poursuivis, maintenir une activité et accompagner les entreprises :

Maintenir une activité

Les mesures sanitaires conduisent à réduire fortement voire à stopper l'activité de certaines entreprises, et notamment commerces « physiques ». Pour permettre aux consommateurs de soutenir leurs TPE/PME & commerces de proximité et à ces derniers de poursuivre une activité en ligne, le Ministère de l'Economie et des Finances a mis en place trois outils :

- 1) **Sécuriser les livraisons** : après échanges avec les différents acteurs, publication d'un cadre strict de consignes à mettre en œuvre pour assurer des conditions sanitaires irréprochables dans la livraison, tant pour ceux qui préparent les colis, que ceux qui les livrent ou les reçoivent ► <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-precautions-sanitaires-livraison-colis>
- 2) **Accompagner la numérisation** : publication d'un guide pratique à destination des artisans, commerçants et indépendants pour aider les entreprises à utiliser les outils numériques (mettre à jour leurs informations etc) ► <https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/artisans-commerçants-independants-comment-maintenir-une-activite-economique>
- 3) **Présenter des offres préférentielles** : appel à la mobilisation des acteurs du numérique pour faire bénéficier aux TPE/PME d'offres gratuites ou préférentielles qui permettent la commande (Prestashop, Wizishop etc), le paiement (Paylib, Lydia, etc) ou la livraison seulement (Stuart, etc), ou les trois en même temps (Cdiscount, EBay, Epicery, LeBonCoin, MaVilleMonShopping, PetitsCommetces etc) L'objectif est de permettre aux commerces de poursuivre la vente le plus possible dans les semaines à venir. Ces différentes offres figurent sur la page suivante ► www.economie.gouv.fr/coronavirus-e-commerce-offres-preferentielles-commerçants

Accompagner les entreprises et les acteurs économiques

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le Gouvernement met en place des mesures immédiates de soutien aux entreprises. Ci-joint les liens utiles des mesures annoncées

- Le document global « Une fiche pratique par mesure » :
<https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Coronavirus-MINEFI-10032020.pdf>
- Le dossier de presse « Fonds de solidarité : quelles démarches pour quelles entreprises ? » (en PJ) : [https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds de solidarite.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds%20de%20solidarite.pdf)
- Le dossier de presse « Prêt garanti par l'Etat : quelles démarches pour en bénéficier ? » (en PJ) : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/dp-covid-pret-garanti.pdf>
- Le document « Les réponses du Gouvernement aux difficultés rencontrées par les indépendants (dont les micro-entrepreneurs) » : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/covid-independants.pdf>
- Le dispositif exceptionnel d'activité partielle, destinés à tous les secteurs d'activité : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/covid19-dispositif-exceptionnel-activite-partielle.pdf>
- Le FAQ globale sur toutes les mesures de soutien :
https://www.economie.gouv.fr/files/files/2020/coronavirus_faq_entreprises.pdf

En complément de ces mesures et afin d'assurer une continuité de réponses quelle que soit la situation d'une entreprise ou d'une association, en particulier aux structures qui ne pourraient bénéficier pleinement des dispositifs gouvernementaux, le conseil régional a mis ou souhaite mettre en place deux outils : un prêt Rebond, opéré par Bpifrance, qui rend accessible 75M€ de financement à taux zéro au sein de cet opérateur, et un Fond Régional « Résistance ».

Le Prêt Rebond, opérationnel depuis début Mars, mobilise des financements sans garantie, allant jusqu'à 150 000€, adossé à un financement bancaire du même montant, financement garanti à 90% par l'Etat. Ce sont donc 150M€ de financements prêts à être injectés dans l'économie régionale via ce dispositif.

En complément, afin de soutenir les entreprises et structures associatives ayant des difficultés à accéder au financement bancaire ou non éligibles au Prêt Rebond, ou dont les besoins excèdent les 3500€ accessibles via le Fond de Solidarité national, la Région Grand Est et la caisse des dépôts et consignations proposent la création d'un **fonds régional « Résistance »** doté de près de 24 M€ auxquels viendront s'ajouter les contributions des conseils départementaux et des EPCI qui le souhaitent. Ce Fond a ainsi vocation à s'inscrire dans une logique de subsidiarité et d'intervention « en dernier recours ».

Sur la base d'une contribution de l'ensemble de ces collectivités à hauteur de 2 € par habitant, le montant disponible pourrait ainsi atteindre 44 M€. Des comités d'engagements départementaux pourraient alors allouer, sous la forme d'avances remboursables, des aides de 5 à 10 000 € aux entreprises comptant jusqu'à 10 salariés, un soutien pouvant aller jusqu'à 30 000 aux associations et aux acteurs du secteur non marchand, et une « prime d'activité » forfaitaire destinée à aider les entreprises en fonctionnement dans un secteur d'activité jugé essentiel à verser une prime à leurs salariés.


Les modalités de mise en œuvre de ce fonds « Résistance », distinct et complémentaire au fonds national de solidarité mis en place par le gouvernement avec le concours financier de la Région, seront arrêtées avec les collectivités concernées dans les tous prochains jours.

Je vous confirme enfin l'appui apporté par les réseaux des chambres de commerce et de l'industrie et des chambres de métiers qui assurent désormais par téléphone l'information et l'orientation des entreprises souhaitant bénéficier de mesures d'aide et contribuent à apporter des réponses à chacune des questions posées sur la plateforme régionale : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/accompagnement-eco-covid-19-grand-est>

Dans l'attente de nos prochaines réunions en audio-conférences, nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

La préfète de la région Grand Est

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'J' followed by 'C' and 'A' in a cursive script.

Josiane CHEVALIER

Le président de la région Grand Est

A black ink signature consisting of a vertical line followed by a series of loops and a horizontal stroke at the end.

Jean ROTTNER

Destinataires : Mesdames et messieurs les représentants des acteurs économiques
Mesdames et messieurs les parlementaires
Madame et messieurs les présidents de conseil départemental
Mesdames et messieurs les présidents d'EPCI